



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES



Cherbourg-en-Cotentin, le 1^{er} avril 2019

N° 0-7262-2019/COMNORD/OPS/NP

ZONE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Division Opérations

INFORMATION NAUTIQUE

OBJET : avis aux navigateurs.

P. JOINTE : annexe I – avis aux navigateurs.

-

Je vous adresse, en pièce jointe, le bulletin mensuel récapitulatif des avis aux navigateurs du 1^{er} avril 2019.

Le prochain bulletin mensuel récapitulatif sera émis le 02 mai 2019.

Pour le commandant de la zone maritime
de la Manche et de la mer du Nord et par délégation,
le capitaine de vaisseau Bertrand Hudault
adjoint au commandant de la zone maritime
de la Manche et de la mer du Nord,

Original signé : Bertrand HUDAULT

AVIS AUX NAVIGATEURS

Les destinataires sont priés de bien vouloir prévenir le bureau « Information Nautique » de COMNORD de toute information modifiant le contenu de ce présent bulletin.

Tél. : 02 33 92 65 23 ou 831 71 26 523 (marine) / Fax : 02 33 92 60 77

Courrier électronique : com_cherbourg@premar-manche.gouv.fr
comnord.off-permanence.fct@intradef.gouv.fr
bureau.infonaut@premar-manche.gouv.fr

**LES AVIS AUX NAVIGATEURS ET LES AVURNAV
 ÉMIS PAR LE BUREAU INFORMATION NAUTIQUE DE
 COMNORD SONT ÉGALEMENT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET**

www.premar-manche.gouv.fr

Rubrique : Avis aux navigateurs

possibilité de s'abonner gratuitement via liste de diffusion

COTENTIN (du Mont Saint-Michel à la baie des Veys)

2019	
035 14/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1069/19	ANTIFER - OMONVILLE LA ROGUE Les navigateurs sont informés que la bouée de la basse Bréfort (LFLA : 31360) est relevée de sa position. Position (WGS 84) : 49-43,85N 001-51,10W. La plus grande prudence est recommandée.
031 07/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1056/19	ANTIFER - PORT DE BARFLEUR Les navigateurs sont informés que la bouée latérale tribord d'accès au port de Barfleur « La Vimberge » est signalée déradée 100 mètres au nord de sa position initiale. Position (WGS 84) : 49-40,57N 001-15,21W. La plus grande prudence est recommandée.
025 28/02/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1034/19	ANTIFER - PORT DE SAINT VAAST-LA-HOUGUE Les navigateurs sont informés qu'en raison des travaux de dragage du 24 janvier au 15 mai 2019 dans le port de Saint-Vaast-la-Hougue, une conduite flottante sera positionnée sur le plan d'eau du bassin à flot. Durant les opérations une veille VHF canal 09 sera assurée par la société de dragage. La plus grande prudence est recommandée. Annuler ce message le 152300 UTC mai 2019.
005 17/01/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1611/18	CASQUETS - ILES CHAUSEY Les navigateurs sont informés que la balise cardinale Ouest la petite entrée est disparue. Position (WGS84) : 48-54,510N 001-49,682W. La plus grande prudence est recommandée.

2018	
132 13/12/2018 Annule et remplace Avirade Cherbourg 033/18	PORT DE CHERBOURG - RADE DE CHERBOURG Les navigateurs sont informés que la bouée centrale de la ferme aquacole en rade de Cherbourg est relevée de sa position. Position (WGS 84) : 49-40,351N 001-37,796W. La plus grande prudence est recommandée.
115 08/11/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1534/18	CASQUETS - DIELETTE Les navigateurs sont informés de l'arrêt pour travaux de maintenance de la station DGPS de la Hague. Position (WGS84) : 49-34,784N 001-46,729W.
104 20/09/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1440/18	CASQUETS - ILES CHAUSEY Les navigateurs sont informés que le voyant de la perche cardinale Roquettes à homme est éteint. Position (WGS84) : 48-53,400N 001-47,000W. La plus grande prudence est recommandée.
093 26/07/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1372/18	ANTIFER – LARGE SAINT-VAAST-LA-HOUGUE Les navigateurs sont informés du retrait du coffre de St-Vaast-La-Hougue. Celui-ci a été remplacé par une bouée sphérique de couleur jaune et noire n'ayant pas de marquage lumineux. Position (WGS84) : 49-34,082N 001-15,261W. Il est demandé aux navigateurs de ne pas s'amarrer sur cette bouée. La plus grande prudence est recommandée dans la zone.
043 22/03/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1132/18	CASQUETS - RAZ BLANCHARD Les navigateurs sont informés que le navire « Côtes de la Manche » effectuera des opérations scientifiques à partir du 23 février 2018 avec mise en place sur le fond de trois courantomètres aux positions suivantes (WGS84) : <ul style="list-style-type: none"> • 49-41,035N 002-00,002W ; • 49-40,926N 002-00,901W ; • 49-40,828N 002-02,740W. Il est demandé aux navigateurs de ne pas mouiller, draguer ou chaluter à proximité des courantomètres.
003 04/01/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1671/17	CASQUETS - LARGE SIOUVILLE Les navigateurs sont informés qu'à titre d'essai la bouée cardinale Est de la station de pompage de l'établissement de thalassothérapie de Siouville est relevée de sa position initiale. Position (WGS84) : 49-34,263N 001-50,983W. La plus grande prudence est recommandée.
2017	
077 13/07/17 Annule et remplace Avirade Cherbourg 013/17	PORT DE CHERBOURG - GRANDE RADE Conformément à l'arrêté préfectoral n° 1036/2017, les navigateurs sont informés qu'à partir du mardi 30 mai 2017 à 17h00 (heure locale), une zone de restriction et d'interdiction à la navigation, au mouillage, à la pêche et à toute activité nautique est délimitée par les points suivants (WGS 84) :

<p>077 (suite)</p>	<p>A : 49-39,63N 001-36,00W ; B : 49-39,72N 001-36,10W ; C : 49-39,86N 001-35,84W ; D : 49-39,60N 001-35,48W ; E : 49-39,46N 001-35,76W.</p> <p>Les propriétaires de casiers et filets mouillés dans cette zone devront les retirer avant mardi 30 mai 2017 à 17h00 (heure locale).</p>
<p>066 22/06/17 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1252/17</p>	<p>ANTIFER – CARENTAN</p> <p>Les navigateurs sont informés que suite à la formation d'un banc de sable, les bouées 11 et 12 du balisage d'accès au port de Carentan ont été déplacées aux positions (WGS84) suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • bouée 11 : 49-22,080N 001-09,553W ; • bouée 12 : 49-22,012N 001-09,444W. <p>La plus grande prudence est recommandée.</p>

BAIE DE SEINE (de la baie des Veys à Honfleur)

2019	
<p>039 28/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1109/19</p>	<p>ANTIFER - PORT DE CAEN-OUISTREHAM</p> <p>Les navigateurs sont informés que dans le cadre du réaménagement de l'avant-port de Ouistreham, les barges Ouistreham et Ruby réaliseront des travaux d'infrastructures y-compris sous-marins, avec plongeurs et remorqueurs. Ces travaux seront susceptibles d'engager l'accès aux écluses ainsi que la navigation dans l'avant-port et ce jusqu'au mois de novembre 2019.</p> <p>De jour comme de nuit les divers engins montreront les marques et feux réglementaires, et veilleront le canal 74. Il est recommandé aux navigateurs de naviguer avec prudence et à vitesse réduite aux abords des chantiers. En cas de doute ou pour toute information complémentaire, prendre contact avec la capitainerie du port sur le canal VHF 74.</p>
<p>036 21/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1077/19</p>	<p>ANTIFER - LARGE COLLEVILLE-SUR-MER</p> <p>Les navigateurs sont informés qu'un chalutier a perdu un bâton de drague d'environ 400Kg à la position suivante (WGS84) : 49-23,956N 000-48,802W. La plus grande prudence est recommandée autour de cette position.</p>
<p>027 28/02/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1040/19</p>	<p>ANTIFER - POINTE DU HOC</p> <p>Les navigateurs sont informés que conformément à l'arrêté préfectoral n° 01/2019 du 22 janvier 2019, il est créé, au pied des falaises du Bessin occidental, à l'est de la pointe du Hoc, une zone de quiétude dans laquelle toute circulation maritime est interdite.</p> <p>Cette zone est déterminée au sud par la limite des eaux et comprend la partie marine, au droit des falaises, par les points suivants (WGS84) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 49-24,0666N 000-59,3666W ; • 49-23,9666N 000-58,0333W. <p>Dans la zone définie, la circulation, le stationnement et le mouillage sont interdits pour tout type d'embarcation.</p> <p>L'intégralité de l'arrêté n° 01/2019 est consultable sur le site de la préfecture maritime: www.premar-manche.gouv.fr .</p>

<p style="text-align: center;">014 24/01/2019 Annule et remplace Avarnav Cherbourg 1633/18</p>	<p>ANTIFER - MERVILLE-FRANCEVILLE Les navigateurs sont informés que conformément à l'arrêté préfectoral n° 117/2018 du 21 décembre 2018 et dans le cadre des travaux de forage dirigés à l'atterrage de la future interconnexion électrique IFA2 du 27 décembre 2018, jusqu'à l'achèvement des travaux, une zone règlementée d'un rayon de 500 mètres centrée sur le point de référence suivant, correspondant au puits de sortie en mer, est créée à la position (WGS84) : 49-17,4688N 000-10,5556W, afin de sécuriser les travaux des navires « Morag M », « Defender 2 », « Defender 4 » et « Modular Plontoon 40 », dans le périmètre désigné, la navigation, le stationnement et le mouillage des navires, engins et embarcations, la pêche, la baignade, la plongée sous-marine et toutes activités nautiques ou aquatiques sont interdits durant toute la durée des travaux. La navigation, toute activité de baignade ou de plongée sous-marine est interdite dans un cercle de 500 mètres aux abords des navires susmentionnés. Un arrêté du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord abrogera l'arrêté et le présent Avarnav. L'intégralité de l'arrêté n° 117/2018 est consultable sur le site de la préfecture maritime: www.premar-manche.gouv.fr.</p>
<p style="text-align: center;">012 17/01/2019 Annule et remplace Avarnav Cherbourg 1623/18</p>	<p>ANTIFER - PORT DE TROUVILLE Les navigateurs sont informés que la balise nord du port de plaisance est disparue. Position (WGS84): 49-22,129N 000-04,354E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
2018	
<p style="text-align: center;">122 15/11/2018 Annule et remplace Avarnav local Cherbourg 1550/18</p>	<p>ANTIFER - ABORDS DE GRANDCAMP Les navigateurs sont informés que la balise sud-ouest aux abords de Grandcamp a disparu. Position (WGS 84) : 49-22,011N 001-06,775W. La plus grande prudence est recommandée.</p>
2016	
<p style="text-align: center;">089 24/11/2016 Annule et remplace Avarnav local Cherbourg 1550/16</p>	<p>ANTIFER - LARGE COURSEULLES-SUR-MER Les navigateurs sont informés que suite à la présence d'engins explosifs historiques et conformément à l'arrêté préfectoral n° 88/2016 du 25 octobre 2016 une zone maritime temporaire règlementée a été créée interdisant la navigation, le stationnement, le mouillage des engins et embarcations ainsi que la pêche et la plongée sous-marine, aux abords de l'épave du Lawford. Cette zone est d'un rayon de 458 mètres centrée sur la position (WGS84) : 49-25,87N 000-23,83W. La plus grande prudence est recommandée.</p>

MANCHE EST (estuaire de la Seine à la baie de Somme)

2019	
037 21/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1078/19	ANTIFER - PORT DE DIEPPE Les navigateurs sont informés que l'atténuateur de houle d'extrémité, du bassin Ango, a coulé et constitue une obstruction à la verticale de son emplacement habituel. Les usagers sont appelés à ne pas transiter aux abords de son emplacement.
029 07/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1048/19	ANTIFER - CAYEUX SUR MER Les navigateurs sont informés que du 31 janvier au 30 avril 2019 le navire Eden réalise des travaux de reconnaissance des fonds marins dans une zone délimitée par les positions suivantes (WGS84) : <ul style="list-style-type: none">• 50-13,00N 001-21,00E ;• 50-13,00N 001-29,50E ;• 50-09,50N 001-29,50E ;• 50-09,50N 001-21,00E. Il est demandé de ne pas perturber le bon déroulement des opérations et de prendre un large tour à l'approche du navire. Annuler ce message le 302300 UTC avril 2019.
024 21/02/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1022/19	ANTIFER - PORT DE PLAISANCE DU HAVRE Les navigateurs et usagers du port de pêche du havre, partie nord-est du bassin de la manche, sont informés que dans le cadre de réalisation de travaux de dragage et de remplacement des pontons et passerelles, la navigation est interdite du 14 janvier au 17 mai 2019 dans la zone définie par les positions suivantes (WGS84) : <ul style="list-style-type: none">• 49-29,211N 000-06,842E ;• 49-29,185N 000-06,889E ;• 49-29,136N 000-06,841E ;• 49-29,140N 000-06,790E ;• 49-29,181N 000-06,763E. Seuls les navires listés ci-dessous sont autorisés à naviguer dans le périmètre défini: la drague « Gambe Damfard », le remorqueur « Le Caux », le remorqueur « Le Marais », le ponton nettoyeur « Le Glouton », l'embarcation de servitude « Mouquet », la vedette de bathymétrie « Hyphos » et l'embarcation de servitude d'Atlantic marine. Annuler ce message le 172300 UTC mai 2019.
022 13/02/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1018/19	ANTIFER - LARGE FÉCAMP Les navigateurs sont informés qu'un navire de pêche a laissé sur le fond son ancre et sa chaîne à la position suivante (WGS84) : 49-46,139N000-19,765E. Appareils balisés en surface par une bouée. Il est demandé aux navigateurs de ne pas pêcher, draguer, chaluter, mouiller autour de cette position. La plus grande prudence est recommandée.

<p>020 13/02/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1009/19</p>	<p>ANTIFER - PORT DE DIEPPE Les navigateurs sont informés que des travaux de modifications sur la panne Vauquelin (pontons N10) du port de plaisance auront lieu du 14 janvier au 08 mars 2019. Durant cette période, la zone sera draguée et le ponton inaccessible aux usagers. Il est demandé aux usagers de réduire leur vitesse et d'assurer une veille attentive à l'approche du chantier. Les informations et les consignes seront données par la capitainerie Dieppe port sur VHF 12.</p>
<p>019 13/02/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1008/19</p>	<p>ANTIFER - LARGE DIEPPE Les navigateurs sont informés qu'un voilier a coulé entre deux eaux à la position suivante (WGS84) : 49-58,761N 000-58,055E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>015 24/01/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1634/18</p>	<p>ANTIFER - LARGE PENLY Les navigateurs sont informés que le navire « Geosurveyor V » effectuera des travaux bathymétriques du 01 janvier au 14 avril 2019 au large de Penly. La zone de travaux est définie par les positions suivantes (WGS84) : A : 49-58,03N 001-11,34E ; B : 49-58,18N 001-12,08E ; C : 49-58,28N 001-12,20E ; D : 49-58,52N 001-12,39E ; E : 49-58,59N 001-12,53E ; F : 50-02,32N 001-10,60E ; G : 50-01,36N 001-08,33E. Il est demandé aux navigateurs de ne pas gêner les manœuvres du navire durant les travaux. Annuler ce message le 142200 UTC avril 2019.</p>
<p>2018</p>	
<p>121 15/11/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1541/18</p>	<p>ANTIFER - PORT DU TRÉPORT Les navigateurs sont informés que deux gros blocs de béton sont présents en limite immédiate du chenal d'entrée du sas pêche, coté quai François 1^{er}, au niveau des feux d'entrée du sas. Il est demandé aux navigateurs de naviguer avec prudence et de rester au milieu du chenal pour éviter l'obstruction.</p>
<p>2014</p>	
<p>048 03/09/2014 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1314/14</p>	<p>LARGE DIEPPE Les navigateurs sont informés qu'en raison de la présence d'engins dangereux et conformément à l'arrêté préfectoral n° 43/2014 du 18 juillet 2014, il est créé une zone temporaire d'interdiction de la plongée sous-marine, la navigation, la pêche, le dragage et le chalutage dans un rayon de 50 mètres centré sur la position (WGS84) : 49-55,90N 001-01,80E. Toute infraction à l'arrêté préfectoral cité, expose son auteur à des poursuites.</p>

PAS DE CALAIS (de la baie de Somme à la frontière belge)

2019	
<p style="text-align: center;">038 21/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1085/19</p>	<p>PAS DE CALAIS - FORT MAHON Les navigateurs sont informés que la bouée Q3 est signalée déradée de sa position initiale. Position initiale (WGS84) : 50-18,095N 001-31,687E. La plus grande prudence est recommandée dans le secteur.</p>
<p style="text-align: center;">034 14/03/2019 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1062/19</p>	<p>PAS DE CALAIS - PORT DE CALAIS Les navigateurs sont informés que des travaux de peinture des palplanches du quai Vermeulen seront effectués sur 55 mètres linéaires à partir de son extrémité Ouest. Ces travaux seront réalisés à l'aide d'un échafaudage à terre et d'un ponton sur le plan d'eau du bassin Ouest le long de la zone de travaux. Une zone de terre-plein du quai Vermeulen sera consignée à cet effet. Les travaux débiteront du 18 février 2019 au 17 avril 2019. Les plus grande prudence est recommandée.</p>
<p style="text-align: center;">011 17/01/2019 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1622/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - ABORDS DE CALAIS Les navigateurs sont informés que la bouée RCW (LFLA 24640) est signalée hors de son poste à la dérive. Position de dérive inconnue. Position initiale (WGS 84) : 51-01,000N 001-45,840E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
2018	
<p style="text-align: center;">124 22/11/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1559/18</p>	<p>PAS DE CALAIS – DUNKERQUE Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la jetée des huttes dans le chenal de Dunkerque ouest est signalée manquante. Position (WGS84) : 51-02,250N 002-08,860E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p style="text-align: center;">106 27/09/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1459/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - PORT DE DUNKERQUE Les navigateurs sont informés que l'éclairage du fût du phare de la jetée du Clipon est éteint (LFLA 25350). Position (WGS84) : 51-02,717N - 002-10,478E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p style="text-align: center;">088 12/07/2018 Annule et remplace Avurnav local Cherbourg 1358/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - CHENAL DE DUNKERQUE Les navigateurs sont informés que conformément à l'arrêté préfectoral n° 48/2018 du 11 juin 2018 et jusqu'à la neutralisation et la destruction de l'engin explosif, le dragage est interdit dans la partie du chenal intermédiaire entre les deux entrées Est et Ouest d'accès au grand port maritime de dunkerque limitée à un cercle de rayon de 200 mètres centre sur la position suivante (WGS84) : 51-03,447N 002-10,372E. L'intégralité de l'arrête n° 48/2018 est consultable sur le site de la préfecture maritime: www.premar-manche.gouv.fr</p>
<p style="text-align: center;">076 30/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1285/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - PORT DE DUNKERQUE Les navigateurs sont informés que le feu de brume de la jetée d'embecquetage de l'écluse Charles-de-gaulle est signalé allumé en continu (LFLA 25240). Position (WGS84) : 51-03,4N 002-20,8E. La plus grande prudence est recommandée.</p>

<p>074 22/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1263/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - GRAVELINES Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise NMR 8 du chenal de Gravelines est signalée manquante. Position (WGS 84) : 50-59,786N 002-06,980E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>073 22/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1262/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - GRAVELINES Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise NMR 6 du chenal de Gravelines est signalée manquante. Position (WGS 84) : 50-59,898N 002-06,854E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>072 22/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1261/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - GRAVELINES Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise NMR 4 du chenal de Gravelines est signalée manquante. Position (WGS 84) : 50-59,969N 002-06,767E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>071 22/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1260/18</p>	<p>PAS DE CALAIS – GRAVELINES Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise NMR 5 du chenal de Gravelines est signalée manquante. Position (WGS 84) : 50-59,765N 002-06,941E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>070 22/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1259/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - GRAVELINES Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise NMR 7 du chenal de Gravelines est signalée manquante. Position (WGS 84) : 50-59,613N 002-07,125E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>069 22/05/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1258/18</p>	<p>PAS DE CALAIS - GRAVELINES Les navigateurs sont informés que la marque de jour de la balise NMR 1 du chenal de Gravelines est signalée manquante. Position (WGS 84): 50-59,993N 002-06,663E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>2017</p>	
<p>116 02/11/2017 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1551/17</p>	<p>PAS DE CALAIS - PORT DE CALAIS Les navigateurs sont informés de la présence d'une nouvelle obstruction de 2 mètres au-dessus du zéro des cartes dans le port de Calais à la position (WGS84) : 50-58,174N 001-51,495E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>100 20/09/17 Annule et remplace AVURNAV local Cherbourg 1428/17</p>	<p>PAS DE CALAIS – DUNKERQUE Les navigateurs sont informés que par arrêté du préfet maritime n° 46/2017 du 24 juillet 2017, il a été créé une zone maritime règlementée délimitée par les points suivants (WGS84) : Sous zone est (Mardyck) : A : 51-02,949N 002-09,263E (bouée DKB) ; B : 51-03,520N 002-15,160E (bouée DW23) ; C : 51-02,550N 002-15,318E ; D : 51-01,920N 002-12,200E ; E : 51-02,500N 002-11,512E ; F : 51-02,400N 002-10,990E ; G : 51-02,670N 002-10,248E ;</p>

<p>100 (suite)</p>	<p>H : 51-02,660N 002-09,800E. Sous zone ouest (Gravelines) : I : 51-01,065N 002-07,900E ; J : 51-01,800N 002-07,820E ; K : 51-02,660N 002-08,857E (bouée Dw15) ; L : 51-02,280N 002-09,777E ; M : 51-02,230N 002-08,911E ; N : 51-01,730N 002-08,900E ; O : 51-01,540N 002-08,557E ; P : 51-01,370N 002-08,600E.</p> <p>Dans la bande des 300 mètres : la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire, engin ou embarcation immatriculé ainsi que la plongée sous-marine sont interdits.</p> <p>Au-delà de la bande des 300 mètres : la navigation, le stationnement et le mouillage de tout navire, engin ou embarcation immatriculé ou non, la plongée sous-marine et toutes activités de loisirs sont interdits.</p> <p>L'intégralité de l'arrêté 46/2017 est consultable sur le site de la préfecture maritime: www.premar-manche.gouv.fr</p>
<p>047 01/06/17 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 1119/17</p>	<p>PAS DE CALAIS - CHENAL D'ÉTAPLES Les navigateurs sont informés que la balise numéro 8 marquant la digue submersible d'accès au port d'Étaples est signalée manquante. Position (WGS 84) : 50-32,42N - 001-36,15E. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>2016</p>	
<p>056 24/08/16 Annule et remplace Avurnav Local Cherbourg 1345/16</p>	<p>PAS-DE-CALAIS - PORT DE BOULOGNE-SUR-MER Les navigateurs sont informés qu'une bouée cardinale nord (de nuit feu rythme VQ) a été mise en place dans le cadre des travaux du musoir de la jetée sud-ouest du port de Boulogne-sur-Mer. Position (WGS84) : 50-43,913N 001-35,113E.</p>

MANCHE LARGE

<p>2019</p>	
<p>033 07/03/2019 Annule et remplace Avurnav côtier Cherbourg 012/19</p>	<p>CASQUETS – DST Les navigateurs sont informés de la présence d'une nouvelle obstruction. Position (WGS84) : 49-49,12N 002-42,63W. Ne pas pêcher, chaluter, mouiller ou draguer dans un rayon de 200 mètres autour de cette position.</p>
<p>032 07/03/2019 Annule et remplace Avurnav côtier Cherbourg 007/19</p>	<p>CASQUETS – OUESSANT Les navigateurs sont informés que le navire Cefas Endeavour (MMSI 235005270) effectuera des opérations scientifiques du 04 février au 14 avril 2019, dans les zones: Ouessant et Casquets. Faire un large tour et effectuer une veille attentive. Annuler ce message le 142300 UTC avril 2019.</p>

2018

<p>100 06/09/2018 Annule et remplace Avurnav Cherbourg 116/18</p>	<p>CASQUETS - JERSEY Les navigateurs sont informés que le feu de la bouée Désormes (LFLA 32730) est éteint. Position (WGS84) : 49-18,9N 002-18,0W. La plus grande prudence est recommandée.</p>
<p>086 21/06/2018 Annule et remplace Avurnav 088/18</p>	<p>CASQUETS - DST DES CASQUETS Les navigateurs sont informés que la bouée est du DST des Casquets E Channel (LA 10840) est éteinte. Position (WGS84) : 49-58,7N 002-29,0W. La plus grande prudence est recommandée.</p>

LISTE DE DIFFUSION

AVIS AUX NAVIGATEURS

DESTINATAIRES :

CECLANT - ALFAN BREST - ALFOST - BASE NAVALE CHERBOURG (service exploitation portuaire) - GSBDD CHERBOURG (pour club nautique) - COMAR DUNKERQUE - COMAR LE HAVRE - ESNLE - FOSIT MANCHE-MER DU NORD (servir sémaphores) - GPD MANCHE – ANTENNE ALFAN CHERBOURG.

Bâtiments :

ABEILLE LANGUEDOC - ABEILLE LIBERTÉ - ARAMIS - ATHOS - BORDA - CORALLINE - CORMORAN - ÉLAN - ESCAUT - ESTERON - FLAMANT - LAPLACE - PLUVIER - SCARPE - VULCAIN - YSER.

Bureaux des ports :

BARFLEUR - CARENTAN - CARTERET - COURSEULLES-SUR-MER - DIELETTE - DIVES SUR MER - GRAVELINES - LE CROTOY - LE TOUQUET - PORT AUTONOME DU HAVRE - PORT DE PLAISANCE CHANTEREYNE - PORT DE PLAISANCE ROUEN - ST VAAST LA HOUGUE.

Capitaineries :

BOULOGNE-SUR-MER - CALAIS - CHERBOURG - DEAUVILLE - DIEPPE DUNKERQUE - FÉCAMP - GRANVILLE - HONFLEUR - LE HAVRE - LE TRÉPORT - OUISTREHAM - PORT-EN-BESSIN - ROUEN.

Directions départementales des territoires et de la mer :

DDTM CALVADOS - DDTM EURE - DDTM MANCHE - DDTM NORD - DDTM PAS-DE-CALAIS - DDTM SEINE-MARITIME - DDTM SOMME - PHARBAL CHERBOURG - PHARBAL DUNKERQUE - PHARBAL GRANVILLE - CENTRE DE BALISAGE DU HAVRE.

Affaires maritimes :

CROSS GRIS-NEZ - CROSS JOBOURG - DIRM MMDN - DML CALVADOS – DML MANCHE (servir THEMIS) - DML NORD – DML PAS-DE-CALAIS - DML SEINE-MARITIME.

Divers :

BGCD BOULOGNE-SUR-MER - BGCD CHERBOURG - BGCD DUNKERQUE - BGCD CHERBOURG MARITIME - CIGENDMARINE CHERBOURG - CIGENDMARINE LE HAVRE° - BRIGADE DE SURVEILLANCE NAUTIQUE DE GRANVILLE - CLUB NAUTIQUE ET PORT DE PLAISANCE LE HAVRE - CRIÉE DE CHERBOURG - CRIÉE DE DUNKERQUE GROUPE GENDMARINE MMDN - LA PRESSE DE LA MANCHE - LA MANCHE LIBRE – LE HAVRE PRESSE - LA VOIX DU NORD - OUEST FRANCE (MANCHE - CALVADOS) - PILOTAGE DE LA SEINE - PILOTAGE HAUTURIER CHERBOURG - PILOTAGE LE HAVRE - UNITED KINGDOM HYDROGRAPHIC OFFICE - YACHT CLUB CHERBOURG.

COPIES INTERNES :

AEM - N33 - Archives (OPS 3.3.2.1 - chrono).